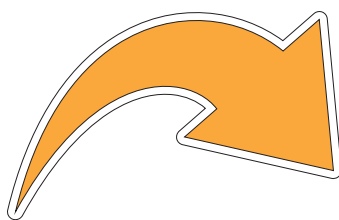


# UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE UNIQUEMENT POUR LES CARTONS

Des points d'apport volontaire pour la collecte des cartons vont être mis en place sur votre commune.

**Les cartons doivent être bien vidés, pliés ou découpés.**

Carton de  
colis, d'objet  
électronique  
ou de  
déménagement



**AVANT DE LES JETER, RETIREZ DES CARTONS :**

- LE POLYSTYRÈNE\*
- TOUS LES PLASTIQUES\*

*\* A JETER DANS LE BAC DE TRI OU EN DECHETERIE.*

Emplacement  
dans la commune

Rue Henry Retif - cimetiere

## LE SAVIEZ VOUS ?

Le carton est un déchet incontournable dans les foyers, mais que devient-il une fois trié ?

En centre de tri, les cartons récupérés sont transformés en papier, puis en nouveau carton.

Ce tri limite le nombre d'arbres détruits : **1 tonne de carton permet d'économiser 2,5 tonnes de bois.**

**TRIER VOS CARTONS PERMET DE LIBÉRER  
VOTRE BAC JAUNE !**